

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Mardi 7 avril 2015

1. Ouverture de la séance :

Le maire suppléant Denis Dion ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

Absences motivées : Jean Bellehumeur et Vanessa Faucher

15-2551

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux des 2 février et 2 mars 2015.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018*
 - *Adoption du rapport incendie 2014*
 - *Adoption cotisation « membership » Conseil Sport Loisir de l'Estrie & nomination de deux représentants*
 - *Aide financière – Projet parc École Notre-Dame-de-Lorette*
 - *Commandite – Gala des mérites scolaires – Cité-école Louis-Saint-Laurent*
 - *Partenariat financier – CPE Le Ballon Rouge*
 - *Adoption soumission Sher Auvents (toiles pavillon des loisirs)*
 - *Adoption soumissions Maçonnerie Charles Gaudette (refaire joints brique côté sud, forme et béton pour installation mât drapeau & refaire rampe pour chaise roulante)*
 - *Résolution – augmentation heures travail directrice & adjointe*
 - *Remerciements*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

15-2552

3. Adoption des procès-verbaux des 2 février et 2 mars 2015 :

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny d'adopter les deux procès-verbaux de février et mars 2015. Adopté à l'unanimité.

15-2553

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Raymond Fournier d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 mars 2015 pour un total des dépenses d'une somme de 62 446,22 \$ et un total des revenus d'une somme de 101 338,05 \$. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Maire :

M. Denis Dion parle d'une rencontre avec la directrice de l'école Notre-Dame-de-Lorette de La Patrie, Mme Diane Robillard, concernant la réfection du parc-école afin que celui-ci soit plus sécuritaire. Une résolution sera prise à cet effet.

M. Dion a assisté à une soirée information pour une régie incendie. D'ici 5 à 8 ans il y a des fortes chances que la MRC gère le dossier du service de sécurité incendie à moins que des régies se forment. Ce dossier est présentement à l'étude et il nous faudrait posséder notre propre camion. Une entente pourrait être prise aussi avec la municipalité de St-Isidore pour la route Verchères.

Une soumission a été demandée à la maçonnerie Charles Gaudette pour refaire les joints du côté sud et la descente pour handicapés par la même occasion pour que celle-ci devienne légale et une base de ciment pour mettre le nouveau mât pour les drapeaux.

Rapport des comités *ad hoc* :

M. Désy rappelle le projet du jardin communautaire, il aimerait que des citoyens s'y intéressent et la municipalité apportera une certaine aide. Le terrain est déjà labouré et c'est une première année. Un feuillet d'explication sera envoyé sous peu.

M. Sévigny parle d'une personne d'expérience qui délimitera le sentier pour le nouveau parc riverain et l'endroit pour installer les deux ponts pour traverser la rivière. Et pour l'éco-hameau, nous sommes dans l'attente d'une réponse de personnes rencontrées le 19 mars dernier qui seraient intéressées à créer une coopérative. Pour le site Web, celui-ci devrait être complété d'ici deux semaines. Une soumission a été acceptée pour l'installation de toiles amovibles au pavillon des loisirs, ce qui permettra de faire des activités plus tard en saison automnale. Un projet pour donner des cours sur ordinateur pendant l'été pourrait probablement intéresser les plus jeunes. M. Sévigny prendra des renseignements à ce sujet.

Simon Lafrenière informe les membres du comité, qu'avec l'aide de Vanessa Faucher, ceux-ci sont à organiser la prochaine fête nationale qui se tiendra le samedi 20 juin 2015. Comme nous n'obtiendrons pas la subvention, nous espérons que plusieurs personnes s'y rendront en grand nombre.

Pour ce qui est d'une piste de vélo, Simon Lafrenière doit visiter les endroits propices à aménager les sentiers avec une personne qu'il a contacté à ce sujet.

M. Fournier parle du Centre d'interprétation de la mine d'or avec un festival de l'Or qui se tiendra les 27 et 28 juin pour lequel une réunion se tiendra le 11 avril prochain. Pour la côte magnétique, ce pavillon sera ouvert de la mi-juin à la mi-septembre. Pour le festival hommage 2016, une première séance d'information s'est tenue le 1^{er} avril et 14 personnes s'y sont présentées ; une prochaine réunion se tiendra le 29 avril pour organiser les sous-comités. M. Fournier fait la présentation d'une bande-annonce réalisée par Lise Bellehumeur pour informer la population de ce que ce festival pourrait présenter. Le tout était pour donner le goût à la population de s'impliquer pour revaloriser notre village.

6. Informations, correspondance & demandes diverses :

➤ *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 :*

15-2554

Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, le 25 août 2014 ;

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Raymond Fournier et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire municipales et des Régions de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, le 25 août 2014 ;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution. Adopté à l'unanimité.

15-2555 (annulée)

15-2556

➤ *Adoption du rapport incendie 2014 :*

CONSIDÉRANT QUE le rapport de l'année 2014 est complété et prêt à être déposé au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipali-

té de Chartierville accepte le rapport annuel pour l'année 2014 afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François. Adopté à l'unanimité.

- *Adoption cotisation « membership » Conseil Sport Loisir de l'Estrie & nomination de deux représentants :*
15-2557 Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Raymond Fournier de nommer les conseillers en loisirs Vanessa Faucher et Simon Lafrenière comme représentants de la municipalité et d'expédier le montant de 55 \$ pour notre « membership » 2015-2016. Adopté à l'unanimité.
- *Aide financière – Projet parc École Notre-Dame-de-Lorette :*
15-2558 Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité de contribuer au projet parc École Notre-Dame-de-Lorette de la municipalité de La Patrie et de contribuer à une aide financière au montant de 4 000 \$. Adopté à l'unanimité.
- *Commandite – Gala des mérites scolaires – Cité-école Louis-Saint-Laurent :*
15-2559 Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité de contribuer à la collecte de fonds et de remettre la même somme versée l'an passé, soit 60 \$. Adopté à l'unanimité.
- *Partenariat financier – CPE Le Ballon Rouge :*
15-2560 Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité de participer au partenariat financier afin d'effectuer les travaux d'amélioration pour une somme de 200 \$. Adopté à l'unanimité.
- *Adoption soumission Sher Auvents (toiles pavillon des loisirs) :*
15-2561 Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité de retenir la soumission du 20 mars 2015 de la compagnie Sher Auvents au montant de 8 750 \$ (taxes en sus) pour la confection et l'installation de rideaux protecteurs pour notre pavillon des loisirs. Un acompte de 30% (2 625 \$ taxes en sus) sera versé pour débiter la confection et le paiement final sera remis à la fin de l'installation. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- *Adoption soumissions Maçonnerie Charles Gaudette (refaire joints brique côté sud, forme et béton pour installation mât drapeau & refaire rampe pour chaise roulante) :*
15-2562 Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'accepter les trois soumissions présentées par la Maçonnerie Charles Gaudette le 29 mars 2014 pour la réfection des joints de brique mur côté sud du Centre communautaire, de la rampe pour handicapés ainsi que l'installation des formes et coulage de béton pour 13 mat pour drapeau pour la somme de 8 725 \$ taxes en sus. Adopté à l'unanimité.
- *Résolution – augmentation heures travail directrice & adjointe :*
15-2563 Suite à une discussion avec la directrice générale concernant le travail accumulé (classement, transcription des procès-verbaux, formation en ligne pour son adjointe, etc), il est proposé par Louis Désy, appuyé par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'accorder l'augmentation des journées de travail de la directrice générale à 2 jours et demi (soit lundi, mardi et mercredi avant-midi) et de son adjointe à trois jours par semaine (soit lundi, jeudi et vendredi).
- *Remerciements :*
La secrétaire-trésorière fait lecture d'une carte de remerciements adressée à M. Denis Dion et la municipalité concernant la soirée des bénévoles qui s'est tenue le 21 février dernier.

7. Période de questions :

8. Affaires nouvelles :

- 9. Levée de la séance :**
15-2564 La séance est levée à 20h05 par Louis Désy sous la résolution 15-2564.